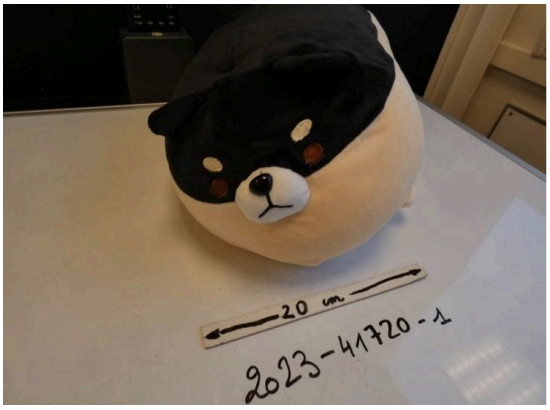
Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 28/12/2023

GINZA PLAZA GINZA PLAZA rappelle Peluche chien noir et beige



- Noms des modèles ou références concernés : **Peluche chien noir et beige**
- Marque : **sans marque**
- **GTIN 2023417201 Lot pelluche chien noir et beige**
- Conditionnements : **dans un sac plastic**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/11/2023 au 04/11/2023**
- Informations complémentaires : **Peluche chien noir et beige avec fermeture éclair sur le dos du chien**
- Zone géographique de vente : **Régions : Île-de-France**
- Distributeurs : **nous avons vendu cet article au salon Paris Gameweek**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **la pelluche a une fermeture éclair sur le dos, ce qui représente un risque pour les enfants**
- Risques encourus par le consommateur : **Arrêt respiratoire**
- Description complémentaire du risque : **la pelluche a une fermeture éclair sur le dos, ce qui représente un risque pour les enfants**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 31 janvier 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0613180740**
- Informations complémentaires publiques : **merci de nous retourner la pelluche en question à 253 rue saint honoré 75001 Paris, nous vous remboursons les frais de transport et le prix du pelluche par virement bancaire, merci de nous contacter par mail au gneufneuf@gmail.com**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre